



Association de communes Mobul

Rue de la Perreire 3

1635 La Tour-de-Trême

Tél. direct 026/919.18.56 ou 026/919.18.40 Fax 026/919.18.49 email [info@mobul.ch](mailto:info@mobul.ch) [www.mobul.ch](http://www.mobul.ch)

Aux Conseils communaux  
des Communes membres de Mobul

Bulle, le 12 mars 2020  
N/Réf. : CEJ/gam  
Classement : B-0

### **Prochaine Assemblée des délégués**

Madame la Syndique, Messieurs les Syndics,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par la présente, nous vous informons que la prochaine Assemblée des délégués de Mobul aura lieu le :

**Jeudi 2 avril 2020, à 07.30 heures**  
**Salle des conférences – Bâtiment administratif DT**  
**Rue de la Perreire 3 – 1635 La Tour-de-Trême**

### Ordre du jour :

1. Salutations et contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal n° 2019/02 du 10 octobre 2019 (en votre possession et disponible sur le site Internet de Mobul)
3. Approbation des comptes 2019 et du rapport de gestion 2019 (documents ci-annexés et disponibles sur le site Internet de Mobul)
4. Election de M. Antonin Charrière au Comité de direction – Commune de Riaz
5. Information PA4
6. Divers

./.

Par ailleurs, nous vous rappelons ci-dessous le nombre de voix dévolu à chaque commune :

Commune de Bulle (6 voix)

Commune de Morlon (1 voix)

Commune de Le Pâquier (1 voix)

Commune de Riaz (2 voix)

Commune de Vuadens (2 voix)

Chaque commune est représentée à l'assemblée des délégués par au moins un délégué. Sous réserve d'autres directives émises par la commune membre, chaque délégué peut disposer de l'ensemble des voix qui sont attribuées à la commune.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame la Syndique, Messieurs les Syndics, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

**Au nom de l'Assemblée des délégués**

La Secrétaire  
Gabrielle Mathez



Le Président  
Patrice Borcard, Préfet



**Annexes :**

- Comptes 2019
- Rapport de gestion 2019

**Copie pour information et invitation à l'assemblée :**

- DAEC : Mme Margalhan-Ferrat
- Service des constructions et de l'aménagement : Mme Schneider
- Service de la mobilité : M. Cantin
- Service de l'environnement : Mme Balsiger